

ADMINISTRATION COMMUNALE DE MAMER
EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance publique du 25/03/2016	Date de la convocation 18/03/2016	Date de l'annonce publique 18/03/2016
Présents	Gilles Roth, bourgmestre et président Roger Negri, et Luc Feller, échevins Jean Beissel, Edmée Besch-Glangé, Jean Bissen, Ed Buchette, Jean-Marie Kerschenmeyer, Romain Rosenfeld, Marcel Schmit, Roland Trausch et Jemp Weydert, conseillers Guy Glesener, secrétaire communal	
Absent(s)	Nancy Brosius, conseillère - excusée	
Point de l'ordre du jour 10	Fixation du prix de vente du livre « Mamer, ma commune » à 15,00 € par exemplaire	n°c. 107

Le conseil communal,

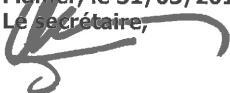
Considérant que la commune de Mamer a fait éditer un livre intitulé respectivement « Mamer Meng Gemeng » et « Mamer Ma Commune » en collaboration avec MM. Henri Losch et Tomislav Findrik;
 Considérant qu'un tirage de 1.000 exemplaires en langue allemande « Mamer Meng Gemeng » ainsi que 1.000 exemplaires en langue française « Mamer Ma Commune » a été imprimé ;
 Considérant qu'une vente au public est envisagée ;
 Considérant la proposition du collège échevinal en date du 03/03/2016 de fixer le prix du livre à 15,00 € ;
 Vu l'article 2/120/705100/99001 du budget de 2016 ;
 Vu les articles 99 et 107 de la Constitution ;
 Vu la loi communale modifiée du 13/12/1988 ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi,

unanimement

décide de fixer le prix de vente du livre « Mamer Meng Gemeng » respectivement « Mamer Ma Commune » à 15,00 €.

Ainsi délibéré à Mamer, date qu'en tête (suivent les signatures)
 Pour expédition conforme
 Mamer, le 31/03/2016.
 Le secrétaire,



Le bourgmestre f.f.,

